

Mandat d'initiative sur la place des femmes en politique

Rosalie Readman

Avis présenté à la Commission des relations avec les citoyens

Décembre 2017

Introduction

En mai 2013, le mandat m'était confié par le *Directeur général des Élections du Québec* (DGEQ) de produire une étude sur les mesures incitatives visant à améliorer la présence des femmes en politique québécoise. Je sais que la *Commission des relations avec les citoyens* a fait ses devoirs et pris conscience de cette étude. Vous entendrez aussi, au cours de vos auditions, l'institution du DGEQ elle-même qui vous parlera sans aucun doute des différentes données recueillies dans cette étude et, je l'espère, des différentes conclusions qui en ont découlées.

Cette étude est toutefois vaste en informations et beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis sa publication. Pour ces raisons, j'aimerais profiter de l'occasion qu'apporte ce mandat pour attirer votre attention sur deux pistes de réflexion plus générales découlant de ce document, car au-delà des chiffres, ces deux « leçons » plus globales pourraient selon moi avoir une plus-value plus significative pour vos travaux. À titre de clarification, je dois d'abord mentionner que je vous partage ces lignes aujourd'hui à titre personnel et non en tant que représentante de l'institution du DGEQ avec qui j'ai cessé mon lien d'emploi. J'é mets cette spécification, car je ne me permettrais pas ce complément de réflexion si j'étais toujours à l'emploi du DGEQ en raison du devoir de réserve important du personnel de l'institution.

Également, si je m'autorise aujourd'hui à prendre quelques minutes de votre temps, c'est que j'espère, bien humblement, que ces réflexions pourront servir à construire des pistes de solution futures et ce peu importe votre formation politique. Au moment de la rédaction du rapport du DGEQ, cette volonté de rassembler tous les partis politiques de l'Assemblée nationale dans des moyens d'action consensuels était déjà très présente. Laissez-moi vous raconter à cet effet, sans vouloir tomber dans l'anecdote, que j'ai précédemment fait dans un tout autre contexte en un essai sur la place des femmes politiques qui a pavé ma réflexion pour le rapport du DGEQ. Cette première approche de la question des femmes en politique a été réalisée pour moi il y a bien longtemps, en 2011, alors qu'un essai sur un aspect du parlementarisme devait accompagner le stage des pages à l'Assemblée nationale. À cette époque, pour compléter cet essai, j'avais dû réaliser des entrevues avec un ou une représentant(e) des 4 partis politiques ayant des élus à l'Assemblée nationale pour comprendre les différentes positions des partis politiques du Parlement. Quelques années plus tard, au moment d'écrire les lignes du rapport du DGEQ, sachez

que j'ai toujours tâché de garder en tête ses différentes voix politiques recueillies en 2011, car il était particulièrement important pour moi d'en arriver à des pistes d'action dans lesquelles chacun des partis politiques pourrait se retrouver. C'était, il me semble, la seule possibilité pour que des actions soient réellement appliquées à partir de l'étude du DGEQ et c'est cette perspective aussi que j'aimerais vous partager dans ce court mémoire.

Comprendre les facteurs avant de vouloir instaurer des moyens

Selon moi, la première réflexion qui devrait ressortir de l'étude du DGEQ, c'est qu'en termes de mesure pour améliorer la présence des femmes en politique, il faut avant tout éviter les fausses bonnes idées. De nombreuses mesures qui semblent prometteuses sur papier se relèvent souvent peu efficaces en résultats lorsqu'on analyse les données qui y sont rattachées.

À titre d'exemple, adopter une loi sur les quotas peut sembler être un moyen efficient. Toutefois, différentes concrétisations de cette mesure à l'international ont démontré qu'un tel objectif est facilement contournable par différents moyens si les partis ne s'y engagent pas volontairement de façon plus « individuelle » plutôt que collectivement par une loi (Readman, 2014, p. 35-51). Il n'est pas rare à cet effet de voir des partis politiques simplement augmenter leur nombre de candidates « poteaux » pour se conformer plutôt que de présenter de réelles candidatures féminines dans des endroits avec une chance d'élection.

Les incitatifs financiers qui récompenseraient ou pénaliseraient monétairement les partis politiques selon leurs candidatures féminines sont également souvent proposés comme moyen par de nombreux acteurs politiques et civils. Pourtant, même une fois en place, ce type de mesure ne livre souvent pas la marchandise. Pour ne mentionner qu'un exemple frappant, la France adoptait en l'an 2000 une loi sur la parité qui signifiait qu'un taux de 50 % de candidates était requis sous peine de se voir imposer des pénalités financières. Or, comme le mentionne l'étude du DGEQ : « l'impact de cette loi sur la représentation des femmes est loin d'avoir atteint son objectif de parité. La représentation des femmes n'est que de 12,3 % en 2002, de 18,5 % en 2007 et de 26,9 % en 2012. » (Sineau, 2008). Si en 3 législatures un système censé produire 50% de candidates n'en arrive même pas 30%, il ne faudrait peut-être pas être trop optimiste sur le

fait qu'une fois adoptée au Québec, une telle mesure pourrait en arriver rapidement à un résultat paritaire.

Comment faire alors pour trouver des mesures efficaces pour améliorer la place des femmes en politique ? Une première partie de cette réponse est primordiale, mais souvent laissée de côté. Il s'agit avant toute chose de penser aux facteurs qui continuent d'influencer la présence des femmes en politique au Québec spécifiquement. Chaque législature dans le monde a ses particularités et un territoire n'aura jamais le même résultat qu'un autre en adoptant une même mesure, car les facteurs influençant la représentation des femmes en politiques peuvent être très différents d'un État à l'autre.

Les différents facteurs étant reconnus statistiquement pour avoir une incidence positive ou négative sur la présence des femmes en politique sont bien documentés dans l'étude du DGEQ (Freidenvall, 2003 : 3, Braud, 2008 : 558, Lawless et Fox, 2013 : 17). La position du Québec vis-à-vis ces facteurs y est aussi analysée et je ne referai pas cette démonstration. J'aimerais toutefois vous mentionner comme exemples plus frappants que le facteur du niveau de scolarité des femmes est parmi un des plus positifs au Québec (Tripp et Kang, 2008 : 354, Olivier, 2013) alors qu'à l'opposé, un des principaux obstacles à la représentation des femmes en politique québécoise (Tardy, 2003, 149-150) resterait le recrutement des partis politiques. C'est de ce dernier facteur que je vous parlerai dans la deuxième partie de ce mémoire. **En conclusion, pour résumer cette première piste de réflexion, il ne faut pas instaurer des mesures uniquement pour avoir des mesures, mais avant toute chose étudier quels sont les facteurs problématiques pour la présence des femmes en politique et agir sur ceux-ci. Dans le cas du Québec, le succès du recrutement féminin au sein des partis politiques est un des facteurs principalement identifiés.**

Une solution adaptée à chaque formation politique

Le questionnaire en ligne pour le mandat d'initiative en cours sera certainement un bon outil pour aider vos différentes formations à comprendre les obstacles qui empêchent les femmes de se lancer en politique. Toutefois, comme deuxième piste de réflexion plus globale, il faut

comprendre qu'il n'existe pas « un bon moyen » pour tous les partis politiques afin d'améliorer leur processus de recrutement féminin.

Il est vrai tout d'abord qu'il existe des pistes d'action plus « sociétales » sur lesquelles réfléchir, dont l'enjeu d'une meilleure socialisation politique des jeunes femmes. Il reste néanmoins qu'un des principaux champs d'action identifiés par le DGEQ dans ses recommandations est le recrutement des partis politiques. Avant tout, il doit y avoir une prise de conscience des formations politiques à propos du fait que le recrutement de candidatures féminines est un enjeu. Par la suite, chacun d'entre eux devrait passer à l'adoption de moyens pour traiter cet enjeu. L'avenir des femmes en politique québécoise passe directement par ce point précis et par la volonté des acteurs politiques de s'y engager par des moyens appropriés. Les données indiquent déjà que les citoyens ne discriminent généralement pas entre hommes et femmes au moment de voter dans l'isoloir pour le candidat ou la candidate qui représentera leur circonscription. La balle est dans le camp des partis politiques, et du recrutement qu'ils effectuent, si ceux-ci veulent diminuer la sous-représentation féminine persistante à l'Assemblée nationale du Québec.

Vouloir imposer un modèle unique à tous les partis du Québec serait toutefois une erreur. Si un parti accorde un grand rôle aux associations de comtés dans le choix de ses candidats, il faudra alors prioriser la sensibilisation de ces associations quant au recrutement féminin. Dans une autre perspective, certains partis qui ont plus de difficulté sur le nombre de candidates à recruter pourraient contrebalancer cette réalité en ayant des candidatures féminines plus présentes dans des circonscriptions « prenables ». Un parti politique qui veut des candidats d'un certain profil de type plus économique ou encore du monde de la santé devrait s'assurer de rencontrer des « leaders » féminines aussi dans ces domaines sans quoi ces candidats vedettes risqueront plus naturellement d'être des hommes. Ceci n'est que quelques exemples de réalités bien divergentes qui peuvent exister dans les différents partis politiques. Ces exemples visent à démontrer que même avec une volonté sincère d'accentuer le recrutement féminin, une analyse des forces, des faiblesses et des habitudes de recrutement doit se faire pour chaque parti afin d'en arriver à un plan d'action adéquat qui convient à SA réalité. Cela est sans compter que les partis doivent s'habituer au fait qu'il faut parfois plus de temps pour convaincre une femme de se présenter en politique et que la « sollicitation » pour une candidature de genre féminin doit donc être ajustée

en conséquence. **En conclusion, pour résumer cette deuxième piste de réflexion, il faut avant toute chose que chaque parti politique adopte ses propres mesures pour améliorer son recrutement féminin et que celles-ci soient adaptées à sa réalité.**

Conclusion

En terminant, je voudrais simplement vous remercier d'avoir pris le temps de concrétiser cet important mandat d'initiative de manière non partisane. Une plus grande égalité hommes-femmes dans la sphère du pouvoir reste un travail à faire collectivement, tant entre hommes et femmes qu'entre tous horizons politiques.

Il semble évident qu'il ne servira à rien de souhaiter une représentation des femmes plus équilibrée sur les banquettes de l'Assemblée si cela ne va pas de pair avec l'augmentation du nombre de candidates. J'espère avoir, en ce sens, contribué à votre réflexion sur le sujet.

J'espère également que vos futurs travaux seront à la hauteur de vos ambitions et que le tout pourra être appliqué directement sur le recrutement de candidatures féminines pour la prochaine élection. Il va sans dire que ce recrutement doit néanmoins déjà être engagé sérieusement à l'heure actuelle vu la proximité de la prochaine date électorale dans les calendriers. La fenêtre d'opportunité pour donner un « coup de barre » à la présence féminine au sein des candidatures est certainement « serrée » à cet effet. Dans cette perspective, en attendant la remise du rapport de la Commission, il ne serait certainement pas trop tôt pour avoir une réflexion sur la question dans chacune de vos formations politiques afin de bonifier, par des moyens et stratégies encore plus efficaces, cette volonté d'améliorer le recrutement féminin.

Références

BRAUD, Philippe. *Sociologie politique*, Paris, L.G.D.J., 2008, 824 p.

FREIDENVALL, L. *Women's Political Representation and Gender Quotas – The Swedish Case*, Stockholm, Department of Political Science, Stockholm University, The Research Program: Quotas; a Key to Equality?, Working Papers Series, 2003.

LAWLESS, Jennifer L., et Richard L. FOX. *Girl Just wanna not Run*, The Gender Gap in Young Americans' Political Ambition, Washington DC, Women & Politics Institute, 2013.

OLIVIER, Fannie. « Scolarité : les femmes dépassent les hommes », *La Presse*, [En ligne], 2013, adresse URL : www.lapresse.ca/actualites/education/201306/26/01-4664964-scolarite-les-femmes-depassent-les-hommes.php, (page consultée le 11 juillet 2013).

READMAN, Rosalie. « Femmes et politique : facteurs d'influence, mesures incitatives et exposé de la situation québécoise », *Directeur général des élections*, 2014, 130 p.

SINEAU, Mariette. « La parité législative en France, 2002-07 : les stratégies partisans de contournement de la loi », *Swiss Political Science Review*, vol. 14, no 4, 2008, p. 741-765.

TARDY, Évelyne. *Égalité hommes-femmes, le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*, Montréal, Hurtubise, 2003, 222 p.

TRIPP, Aili Mari, et Alice KANG. « The Global Impact of Quotas : On the Fast Track to Increased Female Legislative Representation », *Comparative Political Studies*, vol. 41, no 3, 2008, p. 338-361.